

Le Plan National Vélo

Jacques Corbet

DREAL Bourgogne Franche-Comté

Nevers le 16 septembre 2019



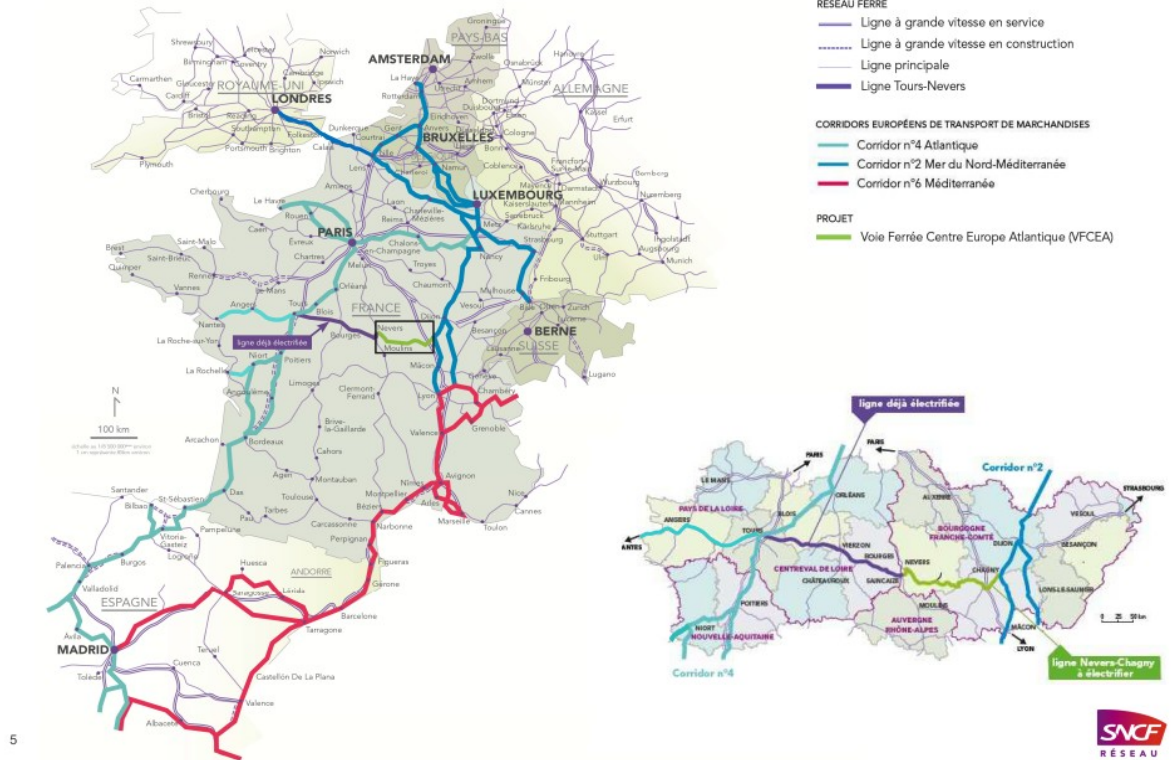
DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Bourgogne-Franche-Comté

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

Introduction

LA SITUATION NATIONALE



Pourquoi un plan vélo et mobilités actives : 4 défis

- Défi 1 : Mobilité -Santé
 - une progression inquiétante de la sédentarité
 - une activité physique insuffisante
 - des conséquences : surpoids, mal être
- Défi 2 : Environnement
 - une surconsommation d'énergies fossiles
 - une qualité de l'air médiocre en certains lieux
 - une surconsommation d'espace (étalement urbain)
 - une efficacité énergétique faible



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les défis

- Défi 3 : Economie
 - des centres ville dévitalisés et une qualité de vie dégradée
 - des réseaux tournés vers la voiture
 - un coût important de la mobilité pour les ménages et les collectivités
- Défi 4 : Social
 - une précarité croissante des foyers
 - des inégalités d'offres de mobilité entre territoires, entre usagers



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les opportunités

- La part des déplacements de courte distance est prépondérante
 - Les 2/3 sont inférieurs à 5 km (distance pertinente pour le vélo classique et au-delà pour le VAE)
 - des déplacements effectués trop souvent en voiture (3/4 des déplacements domicile-travail ont moins de 5 km)
- Une industrie nationale du cycle dynamique et créative
 - la création, la production, les services
- Un réseau très maillé
 - un schéma national des véloroutes déjà largement réalisé et de plus en plus utilisé (fonctionnalité tourisme mais pas que)
 - des pistes cyclables en milieu urbains nombreuses et à raccorder



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Les 4 axes du plan national vélo annoncé le 14 septembre 2018

- Objectif : tripler d'ici 2024 la part du vélo (passer de 3 à 9%)
- Axe 1 : Sécurité = Aménagements cyclables + sécurité routière et réglementation, des financements : AAP « Vélo et territoires » AAP « Continuités cyclables » + DSIL
- Axe 2 : Sûreté = Lutte contre le vol
marquage vélo, stationnements et abris sécurisés
- Axe 3 : Créer un cadre incitatif
Forfait mobilité durable, item vélo dans le barème km fiscal, soutien à la mise à disposition de flottes de vélos dans les entreprises, administrations, soutien à l'acquisition de VAE...
- Axe 4 : Développer une culture Vélo
« Savoir rouler » (Min Educ Nat), plans de mobilités scolaires, programme ALVEOLE, actions mobilités du PRSE (jeunes, seniors, commerces....)

Les financements

- AAP Continuités cyclables : 350 M€ sur 7 ans objectif de résorption des obstacles aux axes cyclables (conventions AFITF) Pilotage DREAL BFC

En 2019 : pas de dossiers nivernais déposés

- AAP « Vélo et territoires » avec 15M€/ an (2 M€ ADEME et 13 M€ UE) Pilotage ADEME BFC

En 2019 : 227 lauréats . Pas de dossiers nivernais déposés

- DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)

avec projets éligibles au titre des mobilités actives Pilotage local en Préfecture

FIN



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Bourgogne-Franche-Comté

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr